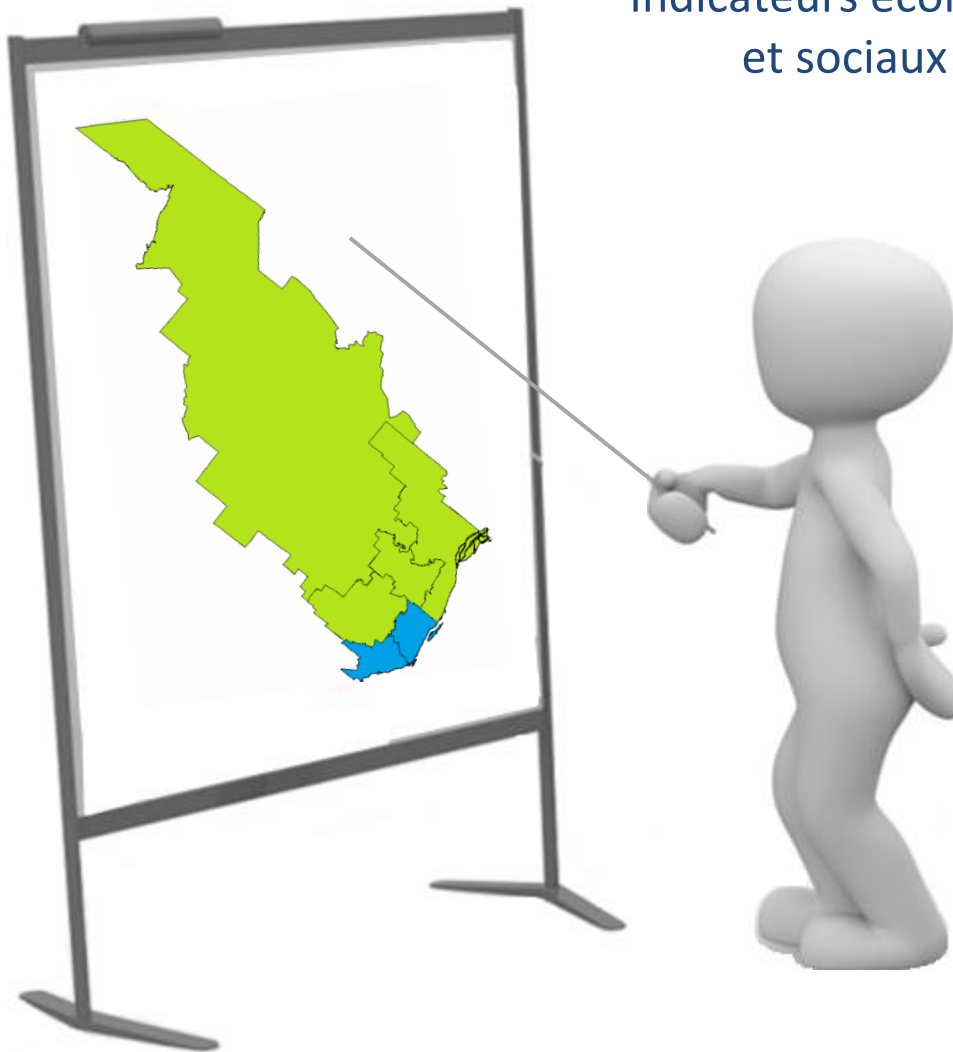


LES INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ DANS LANAUDIÈRE

Février 2017

Indicateurs économiques
et sociaux à la carte



Patrick Bellehumeur
Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Conception, analyse et rédaction

Patrick Bellehumeur

Extraction des données, conception des cartes et des figures

Geneviève Marquis
Josée Payette

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Comité de lecture

Élizabeth Cadieux
Christine Garand
André Guillemette
Louise Lemire
Geneviève Marquis
Josée Payette

Conception graphique et mise en page

Micheline Clermont

Pour toute information supplémentaire relative à ce document, veuillez communiquer avec :

Patrick Bellehumeur au 450 759-1157 ou sans frais le 1 800 668-9229, poste 4324 ou patrick.bellehumeur@ssss.gouv.qc.ca

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.santelanaudiere.qc.ca sous *Documentation*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

BELLEHUMEUR, Patrick. *Les inégalités sociales de santé dans Lanaudière. Indicateurs économiques et sociaux à la carte*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, février 2017, 28 pages.

Source des images : Pixabay

Création du concept des images : Micheline Clermont

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2017

Dépôt légal

Premier trimestre 2017

ISBN : 978-2-550-77190-6 (en ligne)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

AVANT-PROPOS

« La façon dont les gens naissent, grandissent, étudient, travaillent et vivent, influence la santé autant sinon davantage que l'hérédité ou le système de santé. » (Lambert et autres, 2014, p. 3)

Plusieurs déterminants, issus des environnements physique, socioculturel, politique et économique, exercent une influence sur la santé et le bien-être des individus (MSSS, 2012). Certains d'entre eux, notamment les déterminants sociaux et économiques, se répartissent de façon inéquitable au sein de la population. Cela est la source d'écarts de santé parfois importants (Lambert et autres, 2014). On parle alors d'inégalités sociales de santé (ISS) puisqu'elles réfèrent aux disparités entre des groupes de personnes fondées sur leurs caractéristiques socioéconomiques (De Koninck et autres, 2008). Les ISS sont considérées évitables et jugées injustes (Pampalon et autres, 2013). Elles relèvent de la justice sociale, ce qui les distingue des inégalités de santé résultant plutôt de facteurs génétiques (le sexe) ou physiologiques (l'âge) (INPES, 2015).

L'existence des ISS et la volonté de les réduire, à défaut de pouvoir les éliminer, ne datent pas d'hier. Il s'agit d'une préoccupation émise par l'Organisation mondiale de la Santé et exprimée par le gouvernement du Québec dès 1992 dans le cadre de la Politique de la santé et du bien-être (Pampalon et autres, 2013). Depuis lors, la volonté d'agir sur les déterminants à la source des ISS a été maintes fois réitérée à travers, entre autres, les différentes éditions des plans d'action nationaux et régionaux de santé publique. Encore aujourd'hui, elle est toujours d'actualité puisque la réduction des ISS constitue une finalité du *Programme national de santé publique 2015-2025* (MSSS, 2015) et de la *Politique gouvernementale de prévention en santé* (MSSS, 2016).

Le succès des efforts visant à réduire les ISS dans Lanaudière est en partie tributaire d'une connaissance et d'une compréhension appropriées de leurs déterminants. C'est dans ce contexte que le Service de surveillance, recherche et évaluation de la Direction de santé publique de Lanaudière a réalisé la série *Les inégalités sociales de santé dans Lanaudière* regroupant des fascicules consacrés à des sujets associés aux ISS¹.

Les fascicules de cette série sont des outils de surveillance de l'état de santé de la population conçus afin de soutenir le travail des intervenants et des gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux et de tous les milieux qui œuvrent à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population lanaudoise et à la réduction des écarts de santé. Ils s'adressent aussi aux Lanaudoises et aux Lanaudois préoccupés par les ISS.

¹ Toutes les publications de la série *Les inégalités sociales de santé dans Lanaudière* sont disponibles, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière au www.santelanaudiere.qc.ca sous *Documentation*.

Dans la série
LES INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ
(en date de février 2017)



*Comment les inégalités socioéconomiques influencent la santé.
Comprendre la naissance et le développement des inégalités
sociales de santé (Louise Lemire, 2016).*

*Statut socioéconomique et cumul d'habitudes de vie
(André Guillemette, 2016).*

*Statut socioéconomique et multimorbidité
(André Guillemette, 2016).*

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
INTRODUCTION	6
CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES	7
Source de données	7
Découpage géographique	7
Choix des indicateurs	7
Légende des cartes	8
Limites	9
POPULATION SANS DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES (DES)	10
POPULATION AYANT UN DIPLÔME D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES	12
MÉNAGES PRIVÉS CONSACRANT 30 % OU PLUS DE LEUR REVENU TOTAL AUX COÛTS D'HABITATION	14
REVENU MOYEN APRÈS IMPÔT DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS	16
POPULATION VIVANT SOUS LA MESURE DU FAIBLE REVENU après impôt (MFR-Apl)	18
PERSONNES VIVANT SEULES	20
FAMILLES MONOPARENTALES	22
CONCLUSION	24
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	26

INTRODUCTION

Les inégalités sociales de santé (ISS) sont présentes dans toutes les sociétés. Elles sont considérées évitables et injustes dans une société dite égalitaire. C'est pour cette raison qu'elles font l'objet d'une attention particulière de la santé publique.

Les conditions socioéconomiques sont reconnues comme étant parmi les déterminants de la santé les plus importants. Viser à les améliorer représente un levier de première importance dans la poursuite de l'objectif d'un meilleur état de santé. Plusieurs indicateurs permettent de mettre en lumière les écarts socioéconomiques qui font que, globalement, les populations les moins favorisées à cet égard le sont également sur le plan de la santé.

Dans Lanaudière, une revue de la littérature a été réalisée afin de bien comprendre le phénomène des ISS (Lemire, 2016). L'auteure décrit le cadre conceptuel et les différents déterminants associés à cette problématique. L'un des constats de cette recherche bibliographique repose sur le fait que le statut socioéconomique est la cause fondamentale des ISS (Pampalon et autres, 2013; Potvin, Moquet et Jones, 2010). En effet, les personnes ayant un statut socioéconomique moins favorable sont plus souvent affectées par les problèmes de santé.

Dans la continuité de cette revue de la littérature, il est intéressant de se demander où se situent les personnes considérées plus défavorisées socioéconomiquement dans Lanaudière. L'objectif principal de ce fascicule est de démontrer les disparités géographiques en ce qui concerne quelques indicateurs économiques et sociaux. Une analyse infrarégionale est donc réalisée dans le but de caractériser certains secteurs lanaudois ayant des conditions socioéconomiques plus ou moins favorables. Elle se veut un complément intéressant à la série de documents traitant de l'*Indice de défavorisation matérielle et sociale* (Guillemette, Payette et Bellehumeur, 2016). En effet, certains des indicateurs utilisés par cet indice sont repris dans ce document, mais cette fois, de façon individuelle. Ceci permet de voir une autre perspective d'analyse de la défavorisation.

Quels secteurs de Lanaudière se démarquent par une proportion élevée de personnes sans diplôme d'études secondaires? Où trouve-t-on le revenu moyen le plus élevé? Les personnes vivant seules se concentrent-elles dans certains secteurs? Toutes ces questions devraient trouver une réponse à la lecture de ce fascicule.

CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

Source de données

Les données utilisées dans ce fascicule mettent en relief des indicateurs socioéconomiques, ainsi que des variables de l'environnement social associées à la présence d'ISS. Les données socioéconomiques proviennent de l'*Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011*. Il s'agit d'une enquête à participation volontaire auprès du tiers des ménages canadiens. Les variables de l'environnement social sont issues des données du recensement canadien. Ces deux sources ont été exploitées puisqu'elles offraient des données à l'échelle des municipalités et des secteurs de recensement, permettant de constituer des cartes illustrant les différences selon les secteurs.

Découpage géographique

La région Ianaudoise a été divisée en 26 secteurs géographiques². Deux méthodes ont été employées pour obtenir ces secteurs. Tout d'abord, certaines municipalités Ianaudoises appartiennent à la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal³. Pour ces municipalités, des données par secteur de recensement sont disponibles. Un secteur de recensement est situé obligatoirement dans une RMR et compte de 2 500 à 8 000 personnes. Ces données ont été utilisées pour obtenir des entités géographiques plus petites qu'une municipalité. Ainsi, la ville de Terrebonne a été subdivisée en quatre secteurs. Dans un deuxième temps, pour les municipalités à l'extérieur de la RMR, des secteurs ont été créés en regroupant certaines d'entre elles.

Peu importe la méthode employée pour la création des secteurs, les caractéristiques démographiques, socioéconomiques ainsi que les frontières municipales ont été prises en considération. Le découpage géographique repose donc sur l'hypothèse d'une certaine homogénéité des caractéristiques de la population de chaque secteur.

Choix des indicateurs

Le statut socioéconomique des individus est associé à plusieurs critères. L'éducation, l'occupation, le revenu, le sexe, l'origine ethnique et les réseaux sociaux sont des critères retenus par le modèle de déterminants sociaux de la santé et des inégalités de santé proposé par l'Organisation mondiale de la Santé (CDSS, 2009) et repris par Pampalon et autres (2013). Le statut socioéconomique est considéré comme « la cause des causes » des ISS, parce qu'il exerce une influence incontestable sur d'autres facteurs qui déterminent la santé des individus (Lambert et autres, 2014; Pampalon et autres, 2013).

² Le découpage territorial est sensiblement le même que celui utilisé dans les documents présentant les données du *Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec* (Bellehumeur, 2016a; Bellehumeur 2016b). Seule exception, le secteur du Vieux-Terrebonne et Île Saint-Jean (8b) a été isolé de Terrebonne (secteur Terrebonne) (8a).

³ Il s'agit entre autres des villes de L'Assomption, Mascouche, Repentigny et Terrebonne.

Considérant ces critères, une liste d'indicateurs relatifs aux ISS a été retenue en fonction de leurs disponibilités. Les indicateurs sont les suivants :

- Population sans diplôme d'études secondaires;
- Population avec un diplôme d'études postsecondaires;
- Ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu total aux coûts d'habitation;
- Revenu moyen après impôt de la population de 15 ans et plus;
- Population vivant sous la mesure du faible revenu après impôt (MFR-Apl);
- Personnes vivant seules;
- Familles monoparentales.

Le faible niveau de scolarité est lié aux compétences en littératie et à la présence de nombreux désavantages économiques et sociaux tout au long du parcours de vie (Heisz, Notten et Situ, 2016). Il s'agit d'un indicateur important dans l'apparition et le développement des ISS. Les personnes sans diplôme d'études secondaires ont généralement plus de difficultés à trouver un emploi. Lorsqu'elles sont en emploi, ces personnes ont souvent un travail moins rémunérateur et des conditions plus difficiles. À l'inverse, avoir un diplôme d'études postsecondaires permet l'accès à un emploi plus stable et habituellement bien rémunéré.

Les ménages consacrant au moins 30 % de leur revenu total aux coûts d'habitation vivent une certaine précarité économique. En effet, l'abordabilité du logement permet d'identifier un segment de la population qui pourrait éprouver de la difficulté financière. En raison du coût du logement, ces personnes pourraient souffrir des conséquences d'un manque d'argent disponible pour se nourrir, se vêtir ou se déplacer.

Le revenu est associé étroitement aux conditions de vie de la population. Un revenu moyen plus faible, ou le fait de vivre sous la mesure du faible revenu, peut être associé au fait de faire face à plus de difficultés pour couvrir les besoins essentiels. Cette population a recours plus fréquemment à des services de banques alimentaires.

D'autre part, le fait de vivre seul ou dans une famille monoparentale fait en sorte que le ménage ne compte que sur un seul revenu pour couvrir les dépenses courantes. Ces ménages sont plus à risque d'avoir des difficultés financières et donc, de vivre dans une certaine précarité économique.

Légende des cartes

Dans les cartes, les secteurs sont illustrés en fonction de trois catégories. Le premier tiers des secteurs, soit ceux en vert, ont les résultats les plus favorables. Le deuxième tiers, illustré en gris, ont les résultats médians. Le dernier tiers, soit les secteurs en bleu foncé, sont ceux ayant les données les plus défavorables selon l'indicateur. Une échelle numérique est illustrée dans chacune des cartes, pour permettre une meilleure compréhension de la légende.

Limites

Pour les données de l'ENM, un taux global de non-réponse (TGN) a été calculé par Statistique Canada pour toutes les unités géographiques. Celui-ci combine la non-réponse des ménages et la non-réponse partielle à certaines questions. Il est utilisé par Statistique Canada comme principal critère de diffusion relié à la qualité des estimations. Ainsi, les estimations pour toute région géographique présentant un TGN « égal ou supérieur à 50 % ne sont pas diffusées [...], car les estimations de ces régions risquent de présenter un biais élevé » (GTGPE, 2014, p. 16). Même pour celles qui sont diffusées, il faut garder à l'esprit que plus le TGN est élevé, plus le risque de biais augmente. Le TGN est de 22,8 % pour la région de Lanaudière. Il varie passablement d'une MRC à l'autre : Les Moulins, 14,6 %; L'Assomption, 21,9 %; Joliette, 24,7 %; Montcalm, 30,7 %; Matawinie, 31,4 %; D'Autray, 32,4 %.

Deux secteurs géographiques sont particulièrement affectés par le critère de diffusion, soit celui de Manawan, ainsi que celui comportant, entre autres, les municipalités de Saint-Damien, Saint-Michel-des-Saints et Saint-Zénon. Dans ce dernier cas, les données de l'ENM 2011 ne sont pas disponibles. Pour ce qui est de Manawan, les effectifs étaient trop petits pour présenter les données (Marquis et Bellehumeur, 2015).

Les données des municipalités de Sainte-Élisabeth, Saint-Gabriel, Saint-Norbert, Saint-Esprit et Saint-Roch-Ouest ne sont pas disponibles sur la base de ce même critère. Néanmoins, pour les secteurs où l'une de ces municipalités est comprise, les données sont présentées. En effet, bien qu'inconnues pour 2011, les caractéristiques économiques et sociales de ces populations ont été jugées relativement similaires à celles des autres municipalités de leur secteur à l'égard des données du recensement de 2006.

Pour composer les secteurs géographiques, les données par municipalité sont utilisées. Or, celles-ci sont arrondies. La somme de données arrondies peut entraîner des résultats différents d'un calcul avec les nombres exacts. Il faut donc garder à l'esprit que les proportions diffusées dans ce document sont peut-être légèrement différentes de ce qui est observé en réalité.

POPULATION SANS DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES (DES)

Définition : Une personne est considérée sans diplôme d'études secondaires lorsqu'elle n'a pas satisfait aux exigences pour décrocher celui-ci.

Faits saillants :

- La proportion de personnes de 25-64 ans sans DES oscille entre 10 % et 29 % selon le secteur.
- Trois pôles semblent se démarquer avec des proportions plus faibles de personnes sans DES :
 - Repentigny (4 et 5);
 - Trois des secteurs de la MRC des Moulins (7, 8 et 9);
 - Saint-Charles-Borromée dans la MRC de Joliette (13).
- Près de trois personnes sur dix n'ont pas de DES dans les secteurs de Saint-Lin—Laurentides (23) et de Saint-Calixte - Sainte-Julienne (24).
- Dans Lanaudière-Sud, le secteur de L'Épiphanie (2) se démarque avec la proportion la plus élevée de personnes faiblement scolarisées.
- Dans Lanaudière-Nord, le secteur de Saint-Charles-Borromée (13) présente la proportion la plus faible.

Population de 25-64 ans sans diplôme d'études secondaires selon le secteur, Lanaudière, 2011 (%)

# Secteurs	%	# Secteurs	%
Lanaudière		Le Québec	
17,9		23,4	
MRC de L'Assomption		MRC de Joliette	
1	L'Assomption - Saint-Sulpice	18,7	13
2	L'Épiphanie (ville et paroisse)	24,2	14
3	Charlemagne	21,1	15
4	Repentigny (secteur Le Gardeur)	11,6	16
5	Repentigny (secteur Repentigny)	10,2	17
			13,3
			17,5
			22,4
			17,6
			17,9
MRC des Moulins		MRC de Matawinie	
6	Terrebonne (secteur La Plaine)	22,2	18
7	Terrebonne (secteur Lachenaie)	11,6	19
8a	Terrebonne (secteur Terrebonne)	12,9	20
8b	Terrebonne (secteur Vieux-Terrebonne et Île Saint-Jean)	21,0	21
9	Mascouche	15,4	22
			22,5
			18,8
			nd
			24,2
			np
MRC de D'Autray		MRC de Montcalm	
10	Lavaltrie - Lanoraie	19,5	23
11	Mandeville - Saint-Didace - Saint-Gabriel - Saint-Gabriel-de-Brandon - Saint-Cléophas-de-Brandon	25,7	24
12	Berthier - Saint-Ignace-de-Loyola - La Visitation-de-l'Île-Dupas - Saint-Barthélemy - Saint-Cuthbert - Saint-Norbert	18,3	25
			28,7
			28,6
			21,0

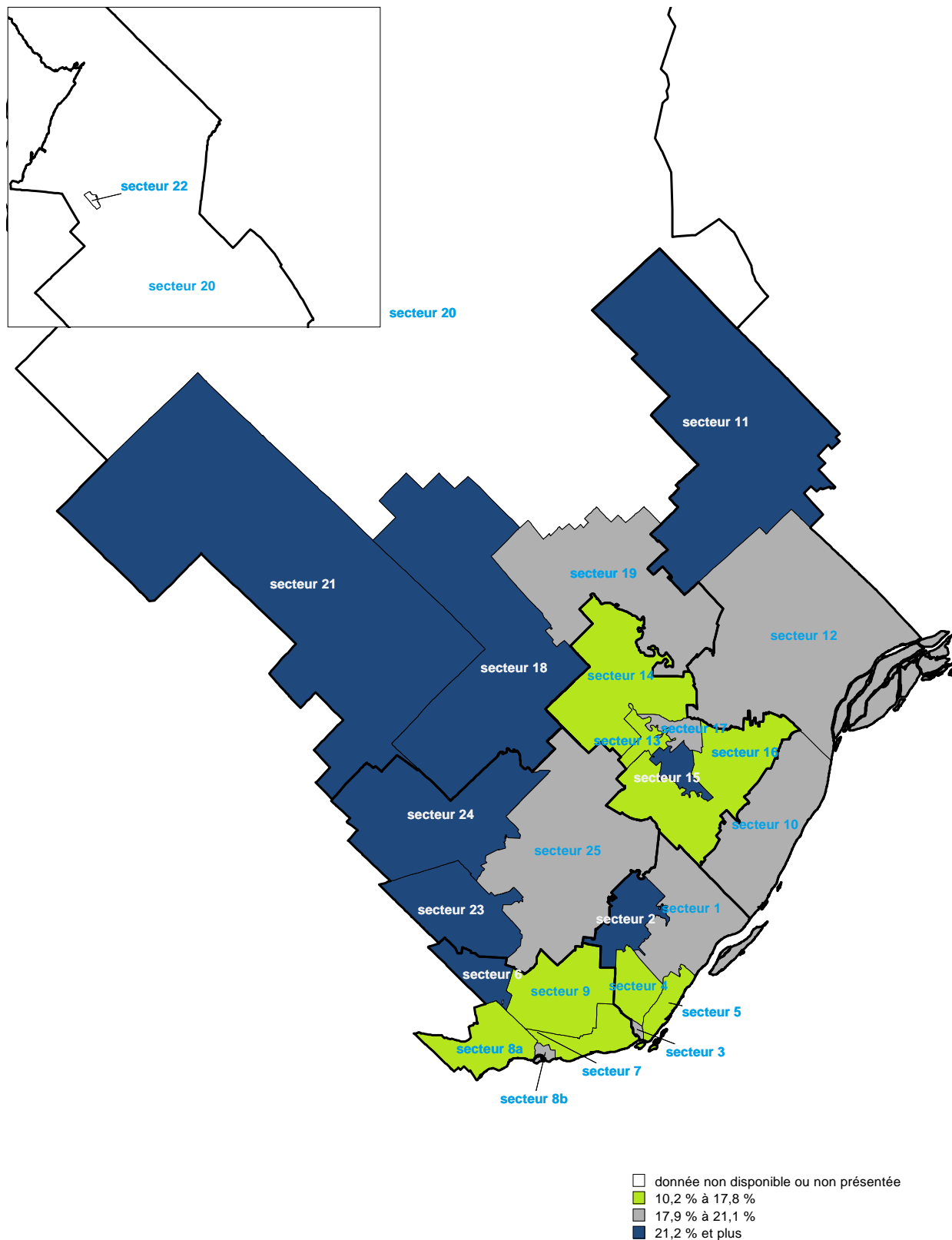
nd : donnée non disponible

np : donnée non présentée en raison du petit nombre d'effectifs (voir Marquis et Bellehumeur (coll.), 2015).

Note : Les écarts entre les valeurs ne sont pas confirmés à l'aide de tests statistiques. Ils exigent donc d'être interprétés avec prudence.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, Fichiers 99-014-X2011016.ivt, 99-004-XWF2011001-401_TAB.ivt et 2011DATAB2020_CO-1618 Tableau 1.ivt.

Population de 25-64 ans sans diplôme d'études secondaire selon le secteur, Lanaudière, 2011 (%)



POPULATION AYANT UN DIPLÔME D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES

Définition : Un diplôme d'études postsecondaires « comprend des certificats ou diplômes d'apprenti ou d'une école de métiers, [des] certificats ou diplômes d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire [et des] certificats, diplômes ou grades universitaires ». (Statistique Canada, 2013)

Faits saillants :

- La proportion de personnes de 25-64 ans ayant un diplôme d'études postsecondaires varie entre 46 % et 69 % selon le secteur.
- Dans Lanaudière-Nord, le secteur de Saint-Charles-Borromée (13) et celui comprenant entre autres Saint-Félix-de-Valois (19) semblent se démarquer avec des proportions plus élevées de diplômés postsecondaires.
- Dans Lanaudière-Sud, les secteurs de L'Épiphanie (2) et de Charlemagne (3) semblent avoir des proportions plus faibles de diplômés postsecondaires.
- Pour la MRC de Montcalm, les trois secteurs se situent dans le plus faible tiers en ce qui concerne la proportion de personnes ayant un diplôme d'études postsecondaires.

Population de 25-64 ans ayant un diplôme d'études postsecondaires selon le secteur, Lanaudière, 2011 (%)

# Secteurs	%	# Secteurs	%
Lanaudière		Le Québec	
59,9		65,7	
MRC de L'Assomption		MRC de Joliette	
1 L'Assomption - Saint-Sulpice	59,2	13 Saint-Charles-Borromée	62,4
2 L'Épiphanie (ville et paroisse)	53,4	14 Saint-Ambroise-de-Kildare - Sainte-Mélanie - Notre-Dame-de-Lourdes	58,6
3 Charlemagne	54,0	15 Joliette	57,2
4 Repentigny (secteur Le Gardeur)	66,0	16 Saint-Thomas - Saint-Paul - Crabtree - Saint-Pierre	57,8
5 Repentigny (secteur Repentigny)	68,6	17 Notre-Dame-des-Prairies	58,9
MRC des Moulins		MRC de Matawinie	
6 Terrebonne (secteur La Plaine)	55,6	18 Raw don - Sainte-Marcelline-de-Kildare - Saint-Alphonse-Rodriguez - Saint-Côme	51,2
7 Terrebonne (secteur Lachenaie)	66,8	19 Saint-Félix-de-Valois - Saint-Jean-de-Matha - Sainte-Béatrix	59,0
8a Terrebonne (secteur Terrebonne)	65,2	20 Saint-Zénon - Saint-Michel-des-Saints - Sainte-Émélie-de-l'Énergie - Saint-Damien - Territoires non organisés	nd
8b Terrebonne (secteur Vieux-Terrebonne et Île Saint-Jean)	55,8	21 Notre-Dame-de-la-Merci - Saint-Donat - Entrelacs - Chertsey	52,6
9 Mascouche	63,1	22 Manaw an	np
MRC de D'Autray		MRC de Montcalm	
10 Lavaltrie - Lanoraie	57,9	23 Saint-Lin-Laurentides	47,0
11 Mandeville - Saint-Didace - Saint-Gabriel - Saint-Gabriel-de-Brandon - Saint-Cléophas-de-Brandon	46,8	24 Saint-Calixte - Sainte-Julienne	51,7
12 Berthier - Saint-Ignace-de-Loyola - La Visitation-de-l'Île-Dupas - Saint-Barthélemy - Saint-Cuthbert - Saint-Norbert	57,0	Sainte-Marie-Salomé - Saint-Jacques - Saint-Liguori - Saint-Alexis - Saint-Roch-de-l'Achigan - Saint-Roch-Ouest - Saint-Esprit	54,5

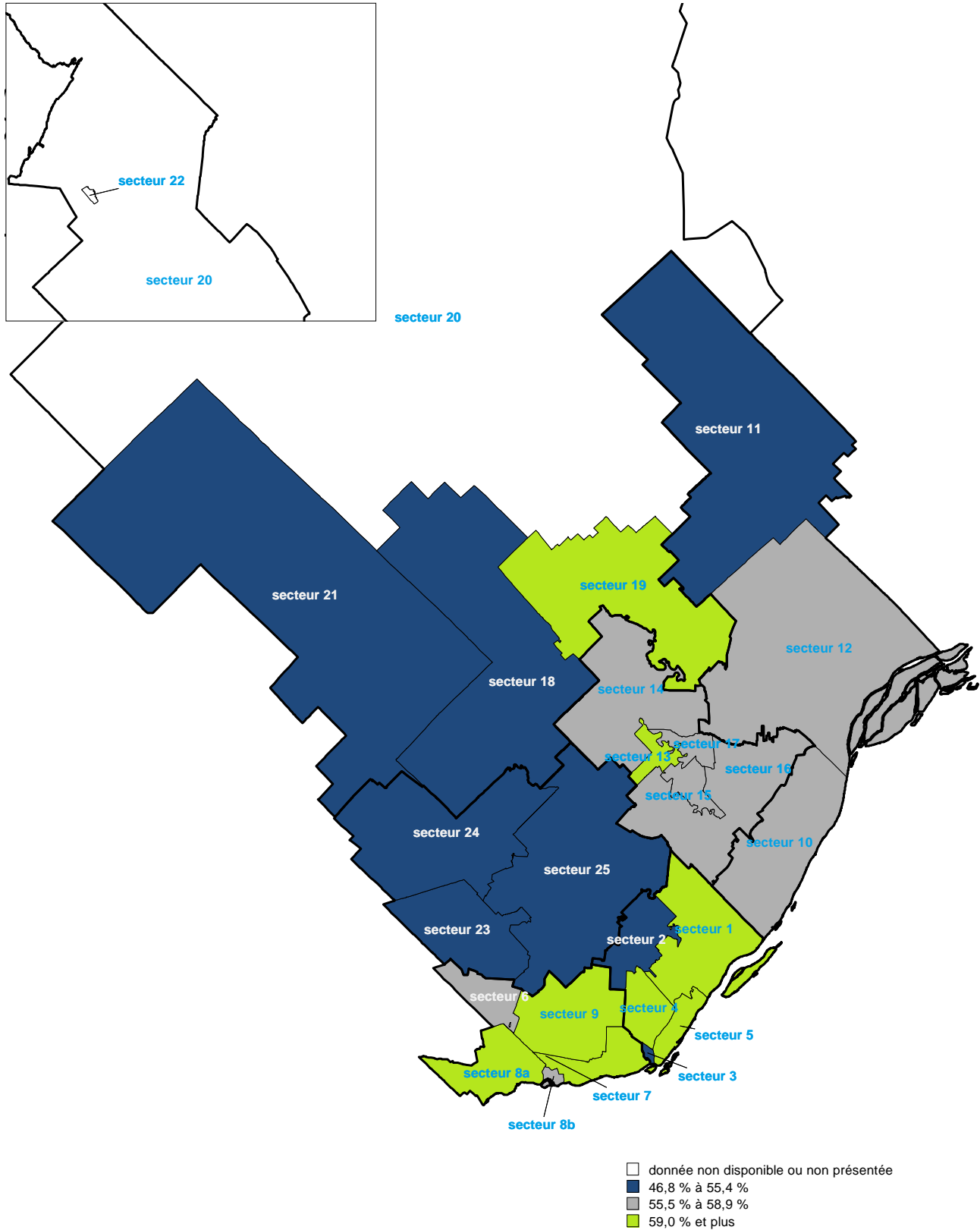
nd : donnée non disponible

np : donnée non présentée en raison du petit nombre d'effectifs (voir Marquis et Bellehumeur (coll.), 2015).

Note : Les écarts entre les valeurs ne sont pas confirmés à l'aide de tests statistiques. Ils exigent donc d'être interprétés avec prudence.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, Fichiers 99-014-X2011016.ivt, 99-004-XWF2011001-401_TAB et 2011DATAB2020_CO-1618.ivt Tableau 1.ivt.

Population de 25-64 ans ayant un diplôme d'études postsecondaires selon le secteur, Lanaudière, 2011 (%)



MÉNAGES PRIVÉS CONSACRANT 30 % OU PLUS DE LEUR REVENU TOTAL AUX COÛTS D'HABITATION

Définition : Les coûts d'habitation réfèrent au montant total moyen de tous les frais de logements payés, chaque mois, engagés par les ménages. Ils comprennent le prix du loyer (pour les ménages locataires) ou le paiement de l'hypothèque, l'impôt foncier et les frais de condominium (pour les propriétaires), ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, de services municipaux, etc. Ils sont désignés sous le nom de « Loyer brut » pour les ménages locataires et de « Principales dépenses de propriétés » pour les ménages propriétaires. Le rapport des frais de logement (30 % ou plus) au revenu désigne la proportion du revenu mensuel total moyen du ménage consacré aux dépenses liées au logement. (Statistique Canada, 2013)

Faits saillants :

- La proportion de ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux coûts d'habitation varie entre 13 % et 32 % selon le secteur.
- Pour le secteur de Joliette (15) et celui du Vieux-Terrebonne et Île Saint-Jean (8b), trois ménages sur dix dépendent au moins 30 % de leur revenu total en coût d'habitation.
- Les secteurs en périphérie de Joliette, à l'exception de celui de Saint-Charles-Borromée, se démarquent par de faibles proportions de ménages consacrant une part élevée de leur revenu aux coûts d'habitation.

Ménages privés consacrant 30 % ou plus de leur revenu total aux coûts d'habitation selon le secteur, Lanaudière, 2011 (%)

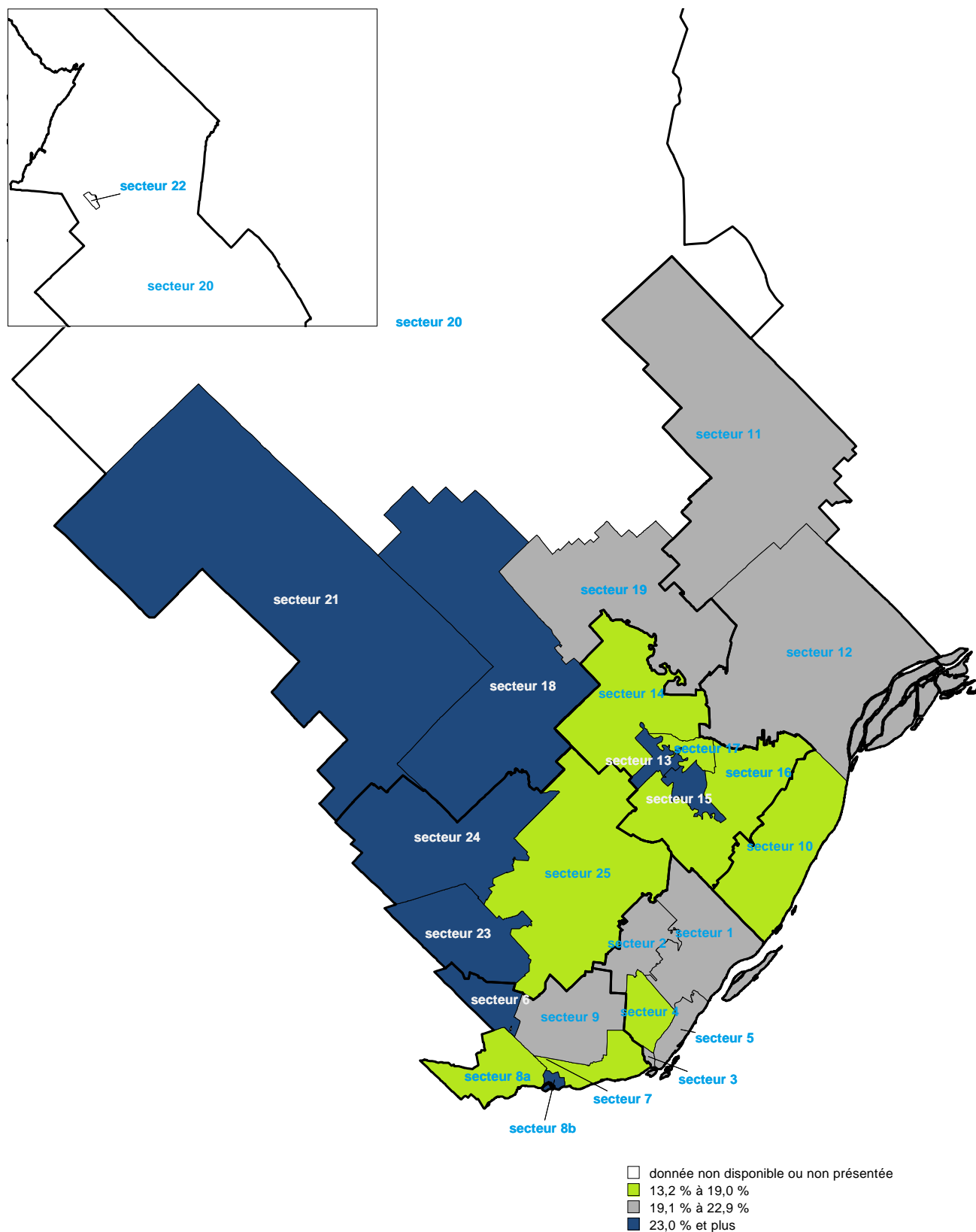
# Secteurs	%	# Secteurs	%
Lanaudière		Le Québec	
20,7		23,4	
MRC de L'Assomption		MRC de Joliette	
1 L'Assomption - Saint-Sulpice	20,1	13 Saint-Charles-Borromée	25,6
2 L'Épiphanie (ville et paroisse)	21,7	14 Saint-Ambroise-de-Kildare - Sainte-Mélanie - Notre-Dame-de-Lourdes	16,7
3 Charlemagne	21,5	15 Joliette	29,3
4 Repentigny (secteur Le Gardeur)	17,9	16 Saint-Thomas - Saint-Paul - Crabtree - Saint-Pierre	14,5
5 Repentigny (secteur Repentigny)	19,7	17 Notre-Dame-des-Prairies	13,2
MRC des Moulins		MRC de Matawinie	
6 Terrebonne (secteur La Plaine)	23,0	18 Raw don - Sainte-Marcelline-de-Kildare - Saint-Alphonse-Rodriguez - Saint-Côme	23,8
7 Terrebonne (secteur Lachenaie)	16,9	19 Saint-Félix-de-Valois - Saint-Jean-de-Matha - Sainte-Béatrix	19,7
8a Terrebonne (secteur Terrebonne)	18,2	20 Saint-Zénon - Saint-Michel-des-Saints - Sainte-Émélie-de-l'Énergie - Saint-Damien - Territoires non organisés	nd
8b Terrebonne (secteur Vieux-Terrebonne et Île Saint-Jean)	31,5	21 Notre-Dame-de-la-Merci - Saint-Donat - Entrelacs - Chertsey	23,6
9 Mascouche	19,1	22 Manawan	nd
MRC de D'Autray		MRC de Montcalm	
10 Lavaltrie - Lanoraie	18,6	23 Saint-Lin-Laurentides	24,3
11 Mandeville - Saint-Didace - Saint-Gabriel - Saint-Gabriel-de-Brandon - Saint-Cléophas-de-Brandon	19,6	24 Saint-Calixte - Sainte-Julienne	26,3
12 Berthier - Saint-Ignace-de-Loyola - La Visitation-de-l'Île-Dupas - Saint-Barthélemy - Saint-Cuthbert - Saint-Norbert	19,7	Sainte-Marie-Salomé - Saint-Jacques - Saint-Liguori - Saint-Alexis - Saint-Roch-de-l'Acigan - Saint-Roch-Ouest - Saint-Esprit	15,3

nd : donnée non disponible

Note : Les écarts entre les valeurs ne sont pas confirmés à l'aide de tests statistiques. Ils exigent donc d'être interprétés avec prudence.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, Fichiers 99-014-X2011016.ivt, 99-004-XWF2011001-401_TAB.ivt et 2011DATA2020_C0-1618 Tableau 1.ivt.

Ménages privés consacrant 30 % ou plus de leur revenu total aux coûts d'habitation selon le secteur, Lanaudière, 2011 (%)



REVENU MOYEN APRÈS IMPÔT DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS

Définition : Le revenu moyen après impôt désigne le montant en dollars obtenu en divisant le revenu total après impôt de tous les particuliers de 15 ans et plus ayant déclaré un revenu pour 2010, par le nombre de particuliers ayant déclaré un revenu. (Statistique Canada, 2013)

Faits saillants :

- Le revenu moyen après impôt de la population de 15 ans et plus se situe entre 22 000 \$ et 35 000 \$ selon le secteur.
- À l'exception des secteurs de Notre-Dame-des-Prairies (17) et de Saint-Charles-Borromée (13), les revenus moyens après impôt les plus élevés se retrouvent dans les secteurs de Lanaudière-Sud.
- Le revenu moyen après impôt le plus élevé est observé dans le secteur Terrebonne-Lachenaie (7).
- Les secteurs des MRC de D'Autray, de Matawinie et de Montcalm se démarquent avec des revenus moyens après impôt plus faibles.

Revenu moyen après impôt de la population de 15 ans et plus selon le secteur, Lanaudière, 2010 (\$)

# Secteurs	Revenu moyen	# Secteurs	Revenu moyen
Lanaudière		Le Québec	
29 526 \$		30 268 \$	
MRC de L'Assomption		MRC de Joliette	
1 L'Assomption - Saint-Sulpice	30 957 \$	13 Saint-Charles-Borromée	29 771 \$
2 L'Épiphanie (ville et paroisse)	27 565 \$	14 Saint-Ambroise-de-Kildare - Sainte-Mélanie - Notre-Dame-de-Lourdes	27 166 \$
3 Charlemagne	27 769 \$	15 Joliette	25 511 \$
4 Repentigny (secteur Le Gardeur)	31 557 \$	16 Saint-Thomas - Saint-Paul - Crabtree - Saint-Pierre	28 506 \$
5 Repentigny (secteur Repentigny)	33 373 \$	17 Notre-Dame-des-Prairies	29 580 \$
MRC des Moulins		MRC de Matawinie	
6 Terrebonne (secteur La Plaine)	28 371 \$	18 Raw don - Sainte-Marcelline-de-Kildare - Saint-Alphonse-Rodriguez - Saint-Côme	25 779 \$
7 Terrebonne (secteur Lachenaie)	34 870 \$	19 Saint-Félix-de-Valois - Saint-Jean-de-Matha - Sainte-Béatrix	25 909 \$
8a Terrebonne (secteur Terrebonne)	33 075 \$	Saint-Zénon - Saint-Michel-des-Saints - Sainte-	
8b Terrebonne (secteur Vieux-Terrebonne et Île Saint-Jean)	27 889 \$	20 Émélie-de-l'Énergie - Saint-Damien - Territoires non organisés	nd
9 Mascouche	31 937 \$	21 Notre-Dame-de-la-Merci - Saint-Donat - Entrelacs - Chertsey	26 033 \$
MRC de D'Autray		22 Manawan	np
MRC de Montcalm			
10 Lavaltrie - Lanoraie	29 188 \$	23 Saint-Lin-Laurentides	25 664 \$
11 Mandeville - Saint-Didace - Saint-Gabriel - Saint-Gabriel-de-Brandon - Saint-Cléophas-de-Brandon	22 628 \$	24 Saint-Calixte - Sainte-Julienne	24 042 \$
12 Sainte-Élisabeth - Berthierville - Sainte-Geneviève-de-Berthier - Saint-Ignace-de-Loyola - La Visitation-de-l'Île-Dupas - Saint-Barthélemy - Saint-Cuthbert - Saint-Norbert	26 799 \$	Sainte-Marie-Salomé - Saint-Jacques - Saint-Liguori -	
		25 Saint-Alexis - Saint-Roch-de-l'Achigan - Saint-Roch-Ouest - Saint-Esprit	27 311 \$

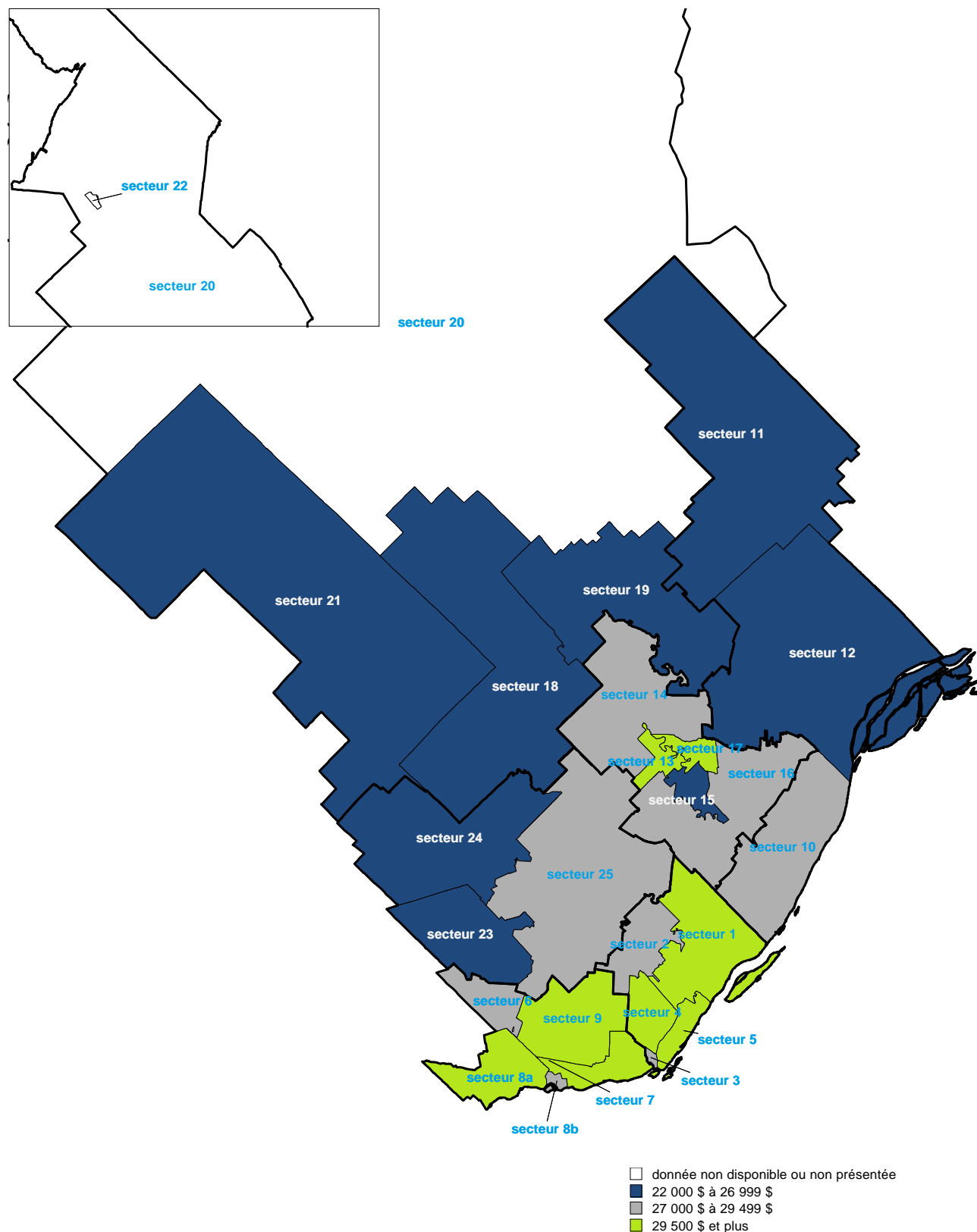
nd : donnée non disponible

np : donnée non présentée en raison du petit nombre d'effectifs (voir Marquis et Bellehumeur (coll.), 2015).

Note : Les écarts entre les valeurs ne sont pas confirmés à l'aide de tests statistiques. Ils exigent donc d'être interprétés avec prudence.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, Fichiers 99-014-X2011016.iwt, 99-004-XWF2011001-401_TAB.iwt et 2011DATAB2020_C0-1618 Tableau 1.iwt.

Revenu moyen après impôt de la population de 15 ans et plus selon le secteur, Lanaudière, 2010 (\$)



POPULATION VIVANT SOUS LA MESURE DU FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT (MFR-Apl)

Définition : La mesure du faible revenu correspond à un pourcentage fixe (50 %) du revenu médian canadien⁴ après impôt du ménage ajusté en fonction de la taille de celui-ci. Cet ajustement tient compte du fait que les besoins d'un ménage augmentent à mesure que le nombre de membres croît. (Statistique Canada, 2013)

Faits saillants :

- La proportion de personnes vivant sous la MFR après impôt varie entre 7 % et 27 % selon le secteur.
- Dans Lanaudière-Sud, seul le secteur du Vieux-Terrebonne et Île Saint-Jean (8b) est dans le dernier tiers en ce qui concerne la proportion de personnes vivant sous la MFR après impôt.
- Dans Lanaudière-Nord, Notre-Dame-des-Prairies (17) est le seul secteur qui se démarque avec une proportion plus faible de personnes vivant sous la MFR après impôt.
- Une personne sur quatre vit sous la MFR à Joliette (15) et dans le secteur comprenant Mandeville et Saint-Gabriel-de-Brandon (11).

Population vivant dans un ménage privé en situation de faible revenu après impôt (MFR-Apl) selon le secteur, Lanaudière, 2010 (%)

# Secteurs	%	# Secteurs	%
Lanaudière		Le Québec	
13,1		16,7	
MRC de L'Assomption		MRC de Joliette	
1 L'Assomption - Saint-Sulpice	10,2	13 Saint-Charles-Borromée	13,2
2 L'Épiphanie (ville et paroisse)	14,4	14 Saint-Ambroise-de-Kildare - Sainte-Mélanie - Notre-Dame-de-Lourdes	14,1
3 Charlemagne	14,5	15 Joliette	26,4
4 Repentigny (secteur Le Gardeur)	8,0	16 Saint-Thomas - Saint-Paul - Crabtree - Saint-Pierre	14,2
5 Repentigny (secteur Repentigny)	8,5	17 Notre-Dame-des-Prairies	11,0
MRC des Moulins		MRC de Matawinie	
6 Terrebonne (secteur La Plaine)	11,7	18 Raw don - Sainte-Marcelline-de-Kildare - Saint-Alphonse-Rodriguez - Saint-Côme	20,3
7 Terrebonne (secteur Lachenaie)	7,1	19 Saint-Félix-de-Valois - Saint-Jean-de-Matha - Sainte-Béatrix	19,9
8a Terrebonne (secteur Terrebonne)	8,0	20 Saint-Zénon - Saint-Michel-des-Saints - Sainte-Émélie-de-l'Énergie - Saint-Damien - Territoires non organisés	nd
8b Terrebonne (secteur Vieux-Terrebonne et Île Saint-Jean)	19,9	21 Notre-Dame-de-la-Merci - Saint-Donat - Entrelacs - Chertsey	20,2
9 Mascouche	8,9	22 Manaw an	nd
MRC de D'Autray		MRC de Montcalm	
10 Lavaltrie - Lanoraie	11,0	23 Saint-Lin-Laurentides	17,7
11 Mandeville - Saint-Didace - Saint-Gabriel - Saint-Gabriel-de-Brandon - Saint-Cléophas-de-Brandon	25,3	24 Saint-Calixte - Sainte-Julienne	21,7
Sainte-Élisabeth - Berthierville - Sainte-Geneviève-de-		Sainte-Marie-Salomé - Saint-Jacques - Saint-Liguori -	
12 Berthier - Saint-Ignace-de-Loyola - La Visitation-de-l'Île-Dupas - Saint-Barthélemy - Saint-Cuthbert - Saint-Norbert	17,8	25 Saint-Alexis - Saint-Roch-de-l'Achigan - Saint-Roch-Ouest - Saint-Esprit	12,2

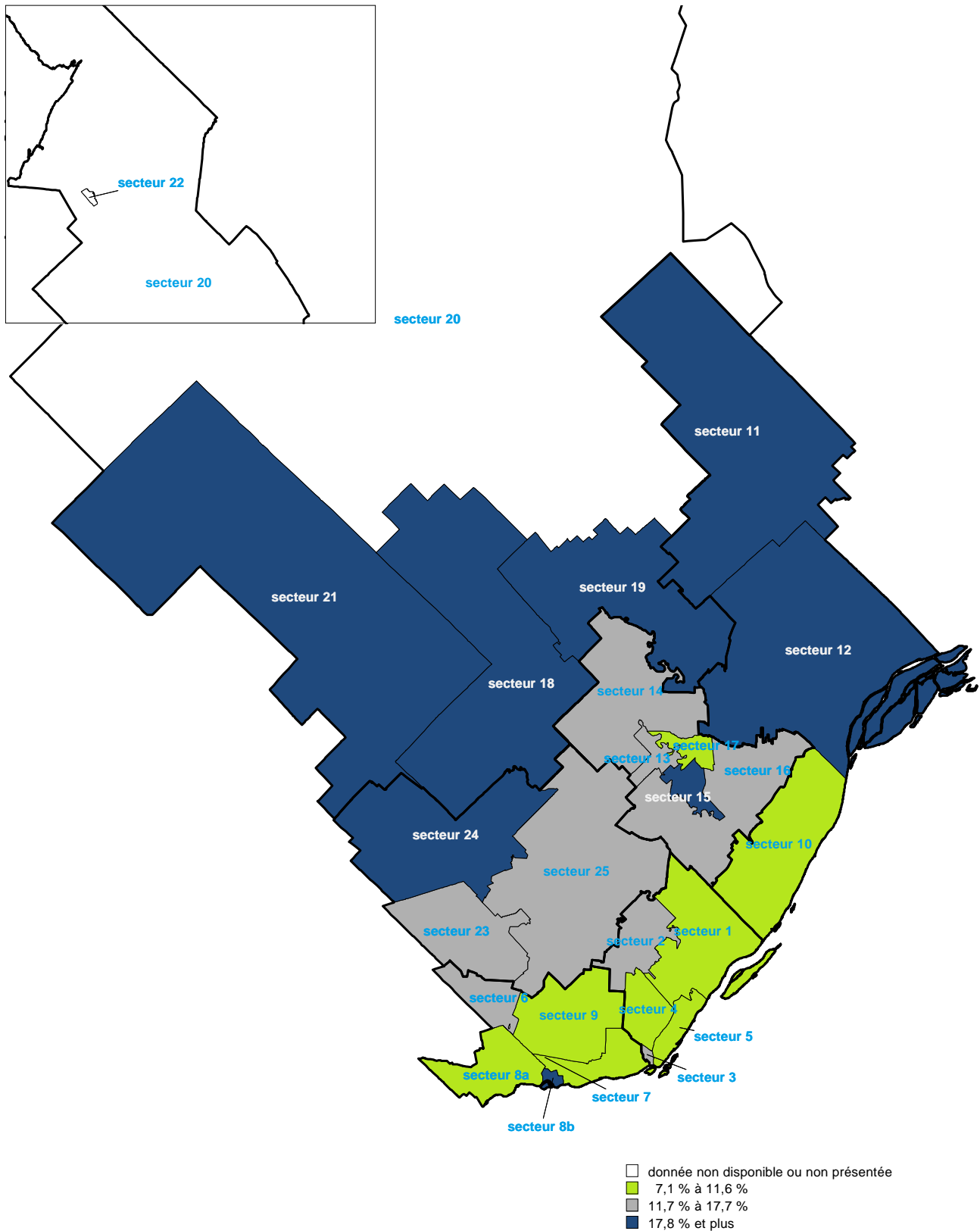
nd : donnée non disponible

Note : Les écarts entre les valeurs ne sont pas confirmés à l'aide de tests statistiques. Ils exigent donc d'être interprétés avec prudence.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, Fichiers 99-014-X2011016.ivt, 99-004-XWF2011001-401_TAB.ivt et 2011DATAB2020_CO-1618 Tableau 1.ivt.

⁴ Cette mesure tend à surestimer le nombre de personnes vivant avec un faible revenu par rapport à celle calculée par l'ISQ et utilisant le revenu médian québécois. Cependant, la MFR qui utilise le revenu médian québécois n'est pas disponible à l'échelle des municipalités.

Population vivant dans un ménage privé en situation de faible revenu après impôt (MFR-ApI) selon le secteur, Lanaudière, 2010 (%)



PERSONNES VIVANT SEULES

Définition : Une personne qui vit seule habite dans un ménage privé sans aucune autre personne.

Faits saillants :

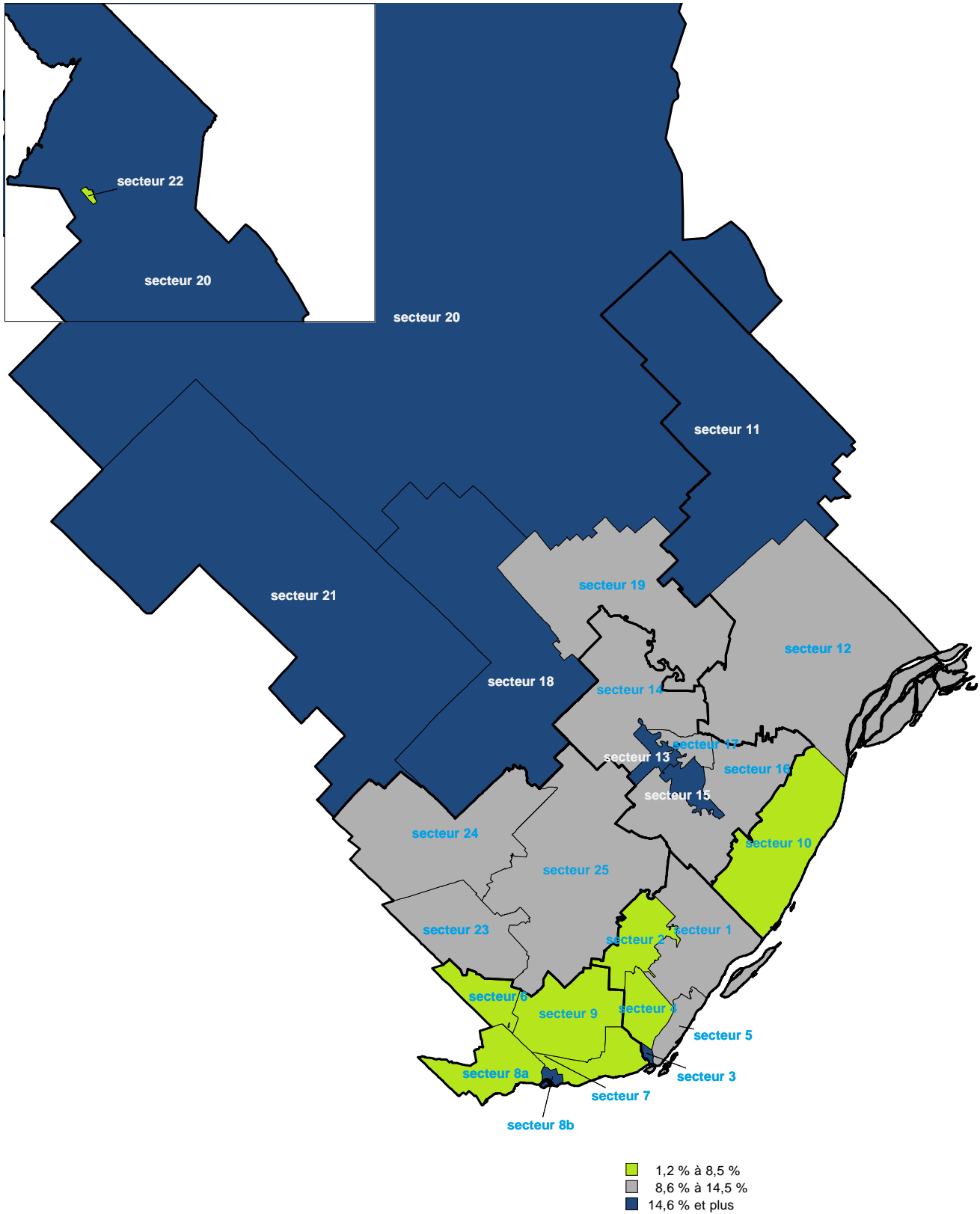
- La proportion de personnes vivant seules oscille entre 1 % et 22 % dans la région.
- À l'exception de Manawan (22) et de Lavaltrie - Lanoraie (10), l'ensemble des secteurs où les proportions de personnes vivant seules est le plus faible se situe dans Lanaudière-Sud.
- À Joliette (15), plus d'une personne sur cinq vit seule.
- Dans Lanaudière-Sud, Charlemagne (3) et le secteur du Vieux-Terrebonne et Île Saint-Jean (8b) se démarquent avec les proportions les plus élevées de personnes vivant seules.

Population vivant seule selon le secteur, Lanaudière, 2011 (%)

# Secteurs	%	# Secteurs	%
Lanaudière		Le Québec	
10,4		14,2	
MRC de L'Assomption		MRC de Joliette	
1 L'Assomption - Saint-Sulpice	9,4	13 Saint-Charles-Borromée	16,9
2 L'Épiphanie (ville et paroisse)	8,3	14 Saint-Ambroise-de-Kildare - Sainte-Mélanie - Notre-Dame-de- Lourdes	10,1
3 Charlemagne	16,9	15 Joliette	21,6
4 Repentigny (secteur Le Gardeur)	8,1	16 Saint-Thomas - Saint-Paul - Crabtree - Saint-Pierre	9,4
5 Repentigny (secteur Repentigny)	9,8	17 Notre-Dame-des-Prairies	13,7
MRC des Moulins		MRC de Matawinie	
6 Terrebonne (secteur La Plaine)	5,4	18 Raw don - Sainte-Marcelline-de-Kildare - Saint-Alphonse-Rodriguez - Saint-Côme	14,6
7 Terrebonne (secteur Lachenaie)	5,4	19 Saint-Félix-de-Valois - Saint-Jean-de-Matha - Sainte-Béatrix	12,8
8a Terrebonne (secteur Terrebonne)	6,1	20 Saint-Zénon - Saint-Michel-des-Saints - Sainte-Émélie-de-l'Énergie - Saint-Damien - Territoires non organisés	15,4
8b Terrebonne (secteur Vieux-Terrebonne et Île Saint-Jean)	18,7	21 Notre-Dame-de-la-Merci - Saint-Donat - Entrelacs - Chertsey	17,8
9 Mascouche	7,4	22 Manawan	1,2
MRC de D'Autray		MRC de Montcalm	
10 Lavaltrie - Lanoraie	8,2	23 Saint-Lin-Laurentides	8,6
11 Mandeville - Saint-Didace - Saint-Gabriel - Saint-Gabriel-de-Brandon - Saint-Cléophas-de-Brandon	16,7	24 Saint-Calixte - Sainte-Julienne	13,1
12 Berthier - Saint-Ignace-de-Loyola - La Visitation-de-l'Île-Dupas - Saint-Barthélemy - Saint-Cuthbert - Saint-Norbert	13,3	Sainte-Marie-Salomé - Saint-Jacques - Saint-Liguori -	
		25 Saint-Alexis - Saint-Roch-de-l'Achigan - Saint-Roch-Ouest - Saint-Esprit	10,5

Note : Les écarts entre les valeurs ne sont pas confirmés à l'aide de tests statistiques. Ils exigent donc d'être interprétés avec prudence.
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2011, Fichiers 98-312-XCB2011031.iwt et 98-316-XWF2011001-401.iwt

Population vivant seule selon le secteur, Lanaudière, 2011 (%)



FAMILLES MONOPARENTALES

Définition : Une famille monoparentale est composée d'un seul parent (femme ou homme) et d'au moins un enfant apparenté.

Faits saillants :

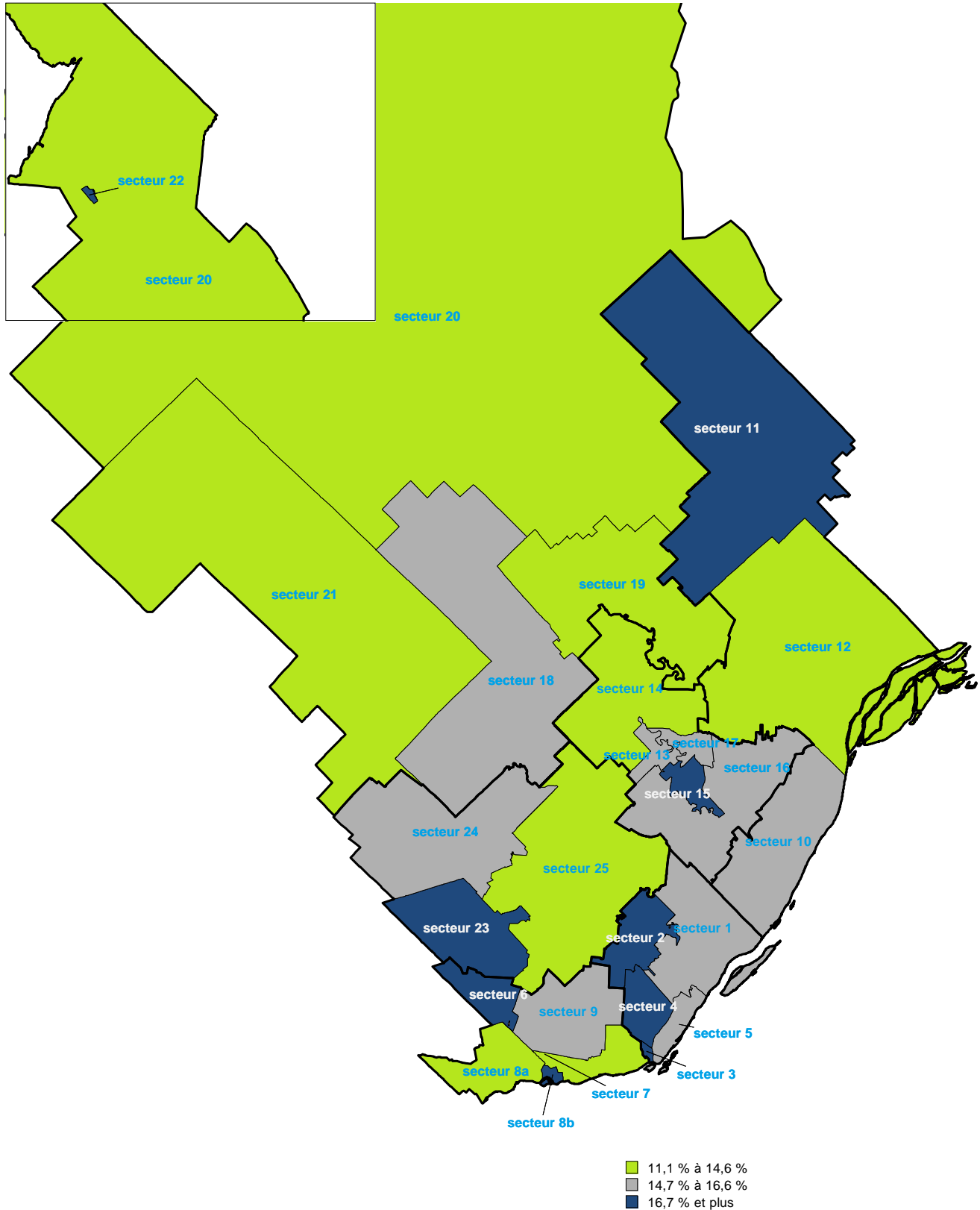
- La proportion de familles monoparentales varie entre 11 % et 27 % selon le secteur.
- Environ une famille sur quatre est monoparentale dans le secteur du Vieux-Terrebonne et Île Saint-Jean (8b), dans celui de Manawan (22) ainsi qu'à Joliette (15).
- Généralement, la proportion de familles monoparentales a tendance à être plus élevée dans les milieux urbains que dans les milieux ruraux.

Familles monoparentales selon le secteur, Lanaudière, 2011 (%)

# Secteurs	%	# Secteurs	%
Lanaudière		Le Québec	
15,7		16,6	
MRC de L'Assomption		MRC de Joliette	
1	L'Assomption - Saint-Sulpice	16,2	13
2	L'Épiphanie (ville et paroisse)	17,8	14
3	Charlemagne	17,3	15
4	Repentigny (secteur Le Gardeur)	17,0	16
5	Repentigny (secteur Repentigny)	14,9	17
			15,3
MRC des Moulins		MRC de Matawinie	
6	Terrebonne (secteur La Plaine)	18,3	18
7	Terrebonne (secteur Lachenaie)	13,5	19
8a	Terrebonne (secteur Terrebonne)	13,5	20
8b	Terrebonne (secteur Vieux-Terrebonne et Île Saint-Jean)	26,1	21
9	Mascouche	15,2	22
			25,5
MRC de D'Autray		MRC de Montcalm	
10	Lavaltrie - Lanoraie	14,7	23
11	Mandeville - Saint-Didace - Saint-Gabriel - Saint-Gabriel-de-Brandon - Saint-Cléophas-de-Brandon	18,4	24
12	Berthier - Saint-Ignace-de-Loyola - La Visitation-de-Île-Dupas - Saint-Barthélemy - Saint-Cuthbert - Saint-Norbert	12,0	25
			16,8
			15,7
			13,6

Note : Les écarts entre les valeurs ne sont pas confirmés à l'aide de tests statistiques. Ils exigent donc d'être interprétés avec prudence.
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2011, Fichiers 98-314-XCB2011006.ivt et 98-316-XWF2011001-401.ivt

Familles monoparentales selon le secteur, Lanaudière, 2011 (%)



CONCLUSION

Ce fascicule illustre bien les différences territoriales existant dans Lanaudière quant au statut socioéconomique. Selon l'indicateur sélectionné, certains secteurs peuvent être plus ou moins favorisés par rapport au reste de la région. Il est intéressant de constater qu'entre deux secteurs limitrophes d'une MRC, la situation peut être complètement différente.

Les données de nature socioéconomique démontrent que la majorité des secteurs de Lanaudière-Sud ainsi que ceux de la périphérie de Joliette, se démarquent du reste la région. La population de ces secteurs est généralement plus scolarisée et profite d'un niveau de revenu plus élevé. Pour les données concernant l'environnement social, il semble être plus fréquent de vivre dans une famille monoparentale dans les secteurs situés dans les centres urbains. Cela semble aller de pair avec la disponibilité de logements locatifs et la plus grande proximité des services dans les villes. D'ailleurs, ces résultats confirment de nouveau ceux qui avaient été évoqués dans le document lanaudois traitant de l'indice de défavorisation matérielle et sociale (Guillemette, Payette et Bellehumeur, 2016).

Les résultats illustrés dans ce document permettent de situer les secteurs plus défavorisés socioéconomiquement. Les cartes montrent que certains d'entre eux sont particulièrement désavantagés à plusieurs égards (scolarité, revenu, abordabilité du logement, etc.). D'ailleurs, le tableau synthèse de la page suivante confirme la grande vulnérabilité de la population de certains secteurs.

Cet exercice a toute son importance dans la lutte aux ISS. Comme l'ont démontré plusieurs auteurs, les personnes vivant dans des milieux de vie moins favorisés au plan socioéconomique ont des habitudes de vie plus défavorables à la santé, sont plus affectées par des maladies chroniques et ont, ultimement, une espérance de vie plus faible que leurs homologues vivant dans des milieux plus avantagés (Pampalon et autres, 2013). Ces cartes permettent donc d'identifier les secteurs méritant une attention particulière lors d'interventions ciblant les populations plus défavorisées.



Plus un secteur a un chiffre élevé d'indicateurs dans la colonne verte, plus il a des caractéristiques favorables par rapport aux autres secteurs de la région. À l'inverse, plus celui-ci a un chiffre élevé d'indicateurs dans la colonne bleu foncé, plus sa situation est défavorable.

Synthèse des résultats, Lanaudière, 2011

# Secteurs				# Secteurs			
MRC de L'Assomption				MRC de Joliette			
1	L'Assomption - Saint-Sulpice	3	4 0	13	Saint-Charles-Borromée	3	2 2
2	L'Épiphanie (ville et paroisse)	1	3 3	14	Saint-Ambroise-de-Kildare - Sainte-Mélanie - Notre-Dame-de-Lourdes	3	4 0
3	Charlemagne	0	4 3	15	Joliette	0	1 6
4	Repentigny (secteur Le Gardeur)	6	0 1	16	Saint-Thomas - Saint-Paul - Crabtree - Saint-Pierre	2	5 0
5	Repentigny (secteur Repentigny)	4	3 0	17	Notre-Dame-des-Prairies	3	4 0
MRC des Moulins				MRC de Matawinie			
6	Terrebonne (secteur La Plaine)	1	3 3	18	Raw don - Sainte-Marcelline-de-Kildare - Saint-Alphonse-Rodriguez - Saint-Côme	0	1 6
7	Terrebonne (secteur Lachenaie)	7	0 0	19	Saint-Félix-de-Valois - Saint-Jean-de-Matha - Sainte-Béatrix	2	3 2
8a	Terrebonne (secteur Terrebonne)	7	0 0	20	Saint-Zénon - Saint-Michel-des-Saints - Sainte-Émérie-de-l'Énergie - Saint-Damien - Territoires non organisés	1	0 1
8b	Terrebonne (secteur Vieux-Terrebonne et Île Saint-Jean)	0	3 4	21	Notre-Dame-de-la-Merci - Saint-Donat - Entrelacs - Chertsey	1	0 6
9	Mascouche	5	2 0	22	Manaw an	1	0 1
MRC de D'Autray				MRC de Montcalm			
10	Lavaltrie - Lanoraie	3	4 0	23	Saint-Lin-Laurentides	0	2 5
11	Mandeville - Saint-Didace - Saint-Gabriel - Saint-Gabriel-de-Brandon - Saint-Cléophas-de-Brandon - Sainte-Élisabeth - Berthierville - Sainte-Geneviève-de-Berthier - Saint-Ignace-de-Loyola - La Visitation-de-l'Île-Dupas - Saint-Barthélemy - Saint-Cuthbert - Saint-Norbert	0	1 6	24	Saint-Calixte - Sainte-Julienne	0	2 5
12		1	4 2	25	Sainte-Marie-Salomé - Saint-Jacques - Saint-Liguori - Saint-Alexis - Saint-Roch-de-l'Achigan - Saint-Roch-Ouest - Saint-Esprit	2	4 1

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BELLEHUMEUR, Patrick. *Surveillance du diabète dans Lanaudière - Incidence et prévalence depuis 2000-2001*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2016a, 20 p.

BELLEHUMEUR, Patrick. *Surveillance de l'hypertension artérielle dans Lanaudière - Incidence et prévalence depuis 2000-2001*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2016b, 20 p.

COMMISSION DES DÉTERMINANTS SOCIAUX DE LA SANTÉ (CDSS). *Comblent le fossé en une génération. Instaurer l'équité en santé en agissant sur les déterminants sociaux de la santé. Rapport final*, Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2009, 252 p.

DE KONINCK, Maria, Robert PAMPALON, Ginette PAQUET, Michèle CLÉMENT, Anne-Marie HAMELIN, Marie-Jeanne DISANT, Geneviève TRUDEL, Alexandre LEBEL et Hervé ANCTIL (coll.). *Santé : pourquoi ne sommes-nous pas égaux? Comment les inégalités sociales de santé se créent et se perpétuent*, Québec, Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, Institut national de santé publique et Université Laval, 2008, 96 p.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE GUIDE PRATIQUE DE L'ENM (GTGPE). *Guide pratique pour le traitement et la diffusion des données de l'ENM 2011. Un document destiné aux acteurs de surveillance de l'état de santé au Québec*, Québec, Table de concertation nationale en surveillance, 2014, 19 p.

GUILLEMETTE, André, Josée PAYETTE et Patrick BELLEHUMEUR. *Localiser la défavorisation. Mieux connaître son milieu. Indice de défavorisation matérielle et sociale de 2011. Territoire de référence - Région de Lanaudière*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, janvier 2016, mise à jour mars 2016, 20 p.

HEISZ, Andrew, Geranda NOTTEN et Jerry SITU. *Le lien entre les compétences et le faible revenu, Regards sur la société canadienne*, Ottawa, Statistique Canada, 2016, 10 p.

INSTITUT NATIONAL DE PRÉVENTION ET D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ (INPES). *Inégalités sociales de santé. Définition et concepts du champ*, 2015. (site Web consulté en septembre 2015 au www.inpes.sante.fr)

LAMBERT, Roseline, Julie ST-PIERRE, Lucie LEMIEUX, Maude CHAPADOS, Geneviève LAPOINTE, Pierre BERGERON, Robert CHOINIÈRE, Marie-France LEBLANC et Geneviève TRUDEL. *Avenues politiques : intervenir pour réduire les inégalités sociales. Rapport. Politiques publiques et santé*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, Vice-présidence aux affaires scientifiques, 2014, 96 p.

LEMIRE, Louise. *Les inégalités sociales de santé dans Lanaudière. Comment les inégalités socioéconomiques influencent la santé. Comprendre la naissance et le développement des inégalités sociales de santé*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2016, 28 p.

MARQUIS, Geneviève, et Patrick BELLEHUMEUR (coll.). *Recueil statistique des principaux indicateurs de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) 2011 – Région de Lanaudière et ses territoires*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, mars 2015, révisé en novembre 2015, 28 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS). *Politique gouvernementale de prévention en santé. Un projet d'envergure pour améliorer la santé et la qualité de vie de la population*, Québec, MSSS, Direction des communications, 2016, 100 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS). *Programme national de santé publique 2015-2025. Pour améliorer la santé de la population du Québec*, Québec, MSSS, Direction des communications, 2015, 84 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS). *Pour une vision commune des environnements favorables à la saine alimentation, à un mode de vie physiquement actif et à la prévention des problèmes reliés au poids*, Québec, MSSS, Québec en Forme et Institut national de santé publique du Québec, gouvernement du Québec, 2012, 25 p.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL, Carolyne ALIX, Maude LANDRY et collaborateurs. *Une stratégie et des indicateurs pour la surveillance des inégalités sociales de santé au Québec. Suivre les inégalités sociales de santé au Québec*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, Vice-présidence aux affaires scientifiques, 2013, 83 p.

POTVIN, Louise, Marie-Josée MOQUET et Catherine M. JONES (sous la direction de). *Réduire les inégalités sociales de santé*, Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), INPES édition, collection « Santé en action », 2010, 380 p.

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages 2011*, catalogue en ligne n° 99-000-XWF, 3 octobre 2013. (site Web consulté en février 2015 au www.statcan.gc.ca)



**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 